



Politique énergétique: il faut parler vrai!

La stratégie politique définie par le Conseil fédéral à l'horizon 2050 mise essentiellement sur une importante réduction de la consommation d'électricité. Pourtant, selon les éléments dont on dispose aujourd'hui, ces économies ne suffiront pas à garantir la sécurité de notre approvisionnement: il faudra y ajouter probablement plusieurs nouvelles centrales à gaz.

Tout le monde est conscient que la décision d'abandonner de manière précipitée l'énergie nucléaire oblige à réorienter complètement la politique énergétique de la Suisse. La grande question est de savoir comment. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de trouver le moyen de produire environ 40% de l'électricité que nous consommons.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral a défini une «Stratégie énergétique 2050». Celle-ci met prioritairement l'accent sur les économies d'énergie, puis sur le développement de la force hydraulique et des nouvelles énergies renouvelables. En fin de liste et du bout des lèvres, on évoque, en cas de nécessité, la production d'électricité à base de combustible fossile, c'est-à-dire essentiellement par de grandes centrales à gaz. L'évocation de ces dernières apparaît comme un tabou; à chaque fois que le sujet est discuté, la gauche et les écologistes s'en indignent et dénoncent ce qu'ils estiment être des menées du lobby gazier.

Connaissant les capacités encore faibles et incertaines des nouvelles énergies renouvelables, ainsi que les

possibilités limitées d'accroître la production hydraulique sans se heurter à des blocages écologiques, cela signifie que la stratégie officielle mise principalement sur une importante réduction de la consommation d'électricité: sur un total d'environ 60 milliards de kilowattheures (60 térawattheures ou TWh), la diminution espérée est de 21 TWh d'ici 2050, selon les chiffres officiels. Est-ce réaliste?

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a annoncé que la consommation d'électricité en Suisse avait baissé de 2% entre 2010 et 2011. On peut saluer ce recul, mais il faut se souvenir que ce phénomène a déjà été constaté par le passé de manière ponctuelle; on ne saurait en déduire une inversion durable de la croissance sur le long terme, dont on peut rappeler qu'elle a atteint près de 12% entre 2000 et 2011, soit davantage que la croissance démographique. Même avec des efforts importants aboutissant à réduire la consommation par habitant, la quantité globale continuera à augmenter du fait que les consommateurs – privés et professionnels – sont toujours plus nombreux, et aussi en raison du recours croissant à l'électricité



comme énergie de remplacement des énergies polluantes. On soulignera au passage que l'amélioration énergétique des bâtiments, prônée par la Confédération, diminuera davantage la consommation des énergies fossiles que celle de l'électricité.

Qu'en est-il dans les entreprises? Leur potentiel d'économie d'électricité a fait l'objet d'une récente communication de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). On y apprend que les quelque 2200 entreprises membres de l'AEnEC ont réussi à réduire leur consommation d'un TWh par rapport à 1990; il semble réaliste d'envisager une économie supplémentaire de 2 TWh d'ici 2020; sur cette base, on peut évaluer à 7 TWh le potentiel d'économie à l'horizon 2050. Même avec une marge d'erreur importante, on

reste loin de l'objectif fixé par le Conseil fédéral.

Ces économies sont opportunes et elles devront être réalisées. Mais, selon les éléments dont on dispose aujourd'hui, elles ne suffiront pas à garantir la sécurité de notre approvisionnement: il faudra y ajouter probablement plusieurs nouvelles centrales à gaz. Ne pas envisager cela dès maintenant, ou ne pas le dire, constitue une manière inélégante de reporter la responsabilité sur les citoyens et les entreprises – qu'on accusera plus tard de ne pas avoir suffisamment économisé – et sur les générations futures de politiciens qui devront prendre ces décisions impopulaires dans l'urgence.

(PGB)

Agence de l'énergie pour l'économie:
www.aenec.ch

Office fédéral de l'énergie:
www.bfe.admin.ch